



Crohn's and
Colitis Canada
Crohn et
Colite Canada

Énoncé de position de Crohn et Colite Canada concernant les biosimilaires : Mise à jour de septembre 2019

Les biosimilaires constituent un traitement sûr et efficace pour les personnes atteintes de la maladie de Crohn ou de la colite ulcéreuse (les deux principales formes de maladie inflammatoire de l'intestin).

La décision de passer d'un médicament biologique à son biosimilaire doit relever du patient et de son médecin.

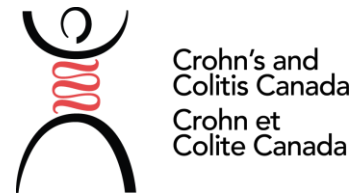
Il n'est pas dans l'intérêt supérieur des patients de passer d'un médicament biologique à son biosimilaire pour des raisons autres que médicales.

Dans le contexte de la mise en œuvre d'une politique prévoyant le passage à un médicament biosimilaire pour des raisons **autres que médicales**, Crohn et Colite Canada énonce ce qui suit :

Les experts spécialistes de partout au Canada indiquent qu'un passage unique d'un médicament biologique à son biosimilaire peut être sûr et efficace pour **certains** patients adultes souffrant d'une maladie inflammatoire de l'intestin (MII). Toutefois, ces mêmes experts ne recommandent **pas** de passer plusieurs fois d'un médicament à un autre (c.-à-d. passer d'un médicament biologique à l'un de ses biosimilaires, pour ensuite repasser au médicament biologique, ou encore passer à l'un de ses autres biosimilaires), compte tenu de l'absence de données scientifiques prouvant qu'une telle stratégie est sûre.

Crohn et Colite Canada comprend les pressions d'ordre financier qui s'exercent sur le système de santé au Canada et elle est au fait que le passage à un médicament biosimilaire pour des raisons autres que médicales vise à profiter du coût considérablement inférieur du traitement biosimilaire. Il faudrait penser résolument à réinvestir, dans les soins des patients atteints de la maladie de Crohn et de la colite, les économies réalisées par une telle stratégie. Il convient également de noter que si la différence de prix entre les produits biologiques et les produits biosimilaires est éliminée, les décideurs politiques ne devraient **pas** envisager le passage obligatoire à un autre médicament pour des raisons autres que médicales.

Crohn et Colite Canada souligne que le coût d'un médicament ne représente pas le seul facteur important aux yeux des patients et des fournisseurs de soins. Toute politique de passage d'un médicament à un autre pour des raisons non médicales doit être assortie de programmes de qualité pour le soutien aux patients adaptés aux populations visées, de même que de directives concernant la mise en œuvre de protocoles spéciaux de surveillance afin de garantir une



transition efficace ainsi que la continuité des soins aux patients. Un changement de politique ne doit pas entraîner un fardeau supplémentaire pour le système de santé actuel.

Selon Crohn et Colite Canada, il faudrait envisager de laisser les spécialistes en MII eux-mêmes déterminer s'il y a lieu d'exempter certains patients, pour des raisons médicales, d'un tel changement de médicament. De manière plus précise, Crohn et Colite Canada juge que les enfants, les femmes enceintes ou les femmes qui allaitent ne devraient pas subir un tel changement. Des renseignements plus précis à l'appui des exemptions doivent être pris en compte au fil de l'acquisition de nouvelles données probantes auprès de certaines populations de patients.

Crohn et Colite Canada appuie sa population de patients, qui ont exprimé avec énergie leur crainte de perdre la stabilité qu'ils ont durement acquise dans le cadre de leur traitement, leur réticence à prendre un tel risque, leur peur de manquer d'options thérapeutiques et les lacunes sur le plan de la consultation avec leurs spécialistes concernant les décisions relatives aux changements dans leur plan de traitement. Les inquiétudes doivent être prises en compte **entièrement** avant la mise en œuvre de ce changement de politique. Cela consiste notamment en des communications étroites, des efforts en matière d'éducation et un suivi adéquat.

Si une politique de passage obligatoire à un autre médicament pour des raisons non médicales entre en vigueur, Crohn et Colite Canada est disposée à appuyer les patients touchés. Le soin des patients atteints de la maladie de Crohn et/ou de la colite ulcéreuse demeure notre préoccupation primordiale.

Crohn et Colite Canada considère que les recherches ne sont pas terminées dans ce domaine et elle continuera de surveiller les données probantes émergentes, de consulter les experts scientifiques et cliniques en MII du Canada et à réviser sa position au besoin.